



THE INTERNATIONAL GROUP, INC.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Produits de la série 0200 (Petrofibe®)
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	0200 Series (928741)_Canada_French
Synonymes	Voir page 9
Usage recommandé	Diverses utilisations finales, p. ex., autres traitements, chandelles, pneus et additifs à caoutchouc, adhésifs, revêtements pour contact alimentaire, etc.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la société	The International Group Inc.
Adresse	50 Salome Dr. Toronto Ontario, M1S2A8, CA
Téléphone	416-293-4151
Numéro de téléphone en cas d'urgence	416-293-4151

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

4. Premiers soins

Inhalation	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas d'inhalation des fumées du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu qui adhère à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.

Contact avec les yeux	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Une exposition aux fumées ou aux vapeurs du produit surchauffé peut se traduire par une irritation des yeux. Un contact direct avec la matière fondue causera des lésions et des brûlures. Lors de manipulation du produit fondu, un écran oculaire doit être porté en tout temps. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder l'irrigation ou essayer de retirer la lentille. En cas d'accident, rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Administrer rapidement les premiers soins. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Ne présente pas une toxicité aiguë par ingestion. Si la matière est ingérée, ne pas faire vomir. Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Consulter immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Contact oculaire et cutané : Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Se retirer immédiatement si un son croissant provient d'un dispositif de sécurité d'évacuation ou en cas d'une décoloration des réservoirs causée par un incendie. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Manipuler comme un thermoplastique. Lorsqu'il s'agit de déversements fondus, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau par endiguement ou captage du déversement. Recouvrir et placer dans des récipients appropriés pour recyclage ou élimination, selon les lois locales, provinciales et fédérales en vigueur. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Laisser la substance se solidifier, puis la ramasser. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Dans la mesure du possible, laisser le matériau fondu se solidifier naturellement. Racler le produit. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Chauffer seulement les zones qui disposent d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec le produit fondu. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. La matière est un solide à la température ambiante qui présente des caractéristiques de ramollissement à des températures élevées. Au-dessus du point de ramollissement, la matière se liquéfie et s'écoule plus rapidement au fur et à mesure que la température augmente. La matière peut être utilisée comme un liquide chaud à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	TWA	1 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre	La matière peut être utilisée sous une forme fondue. Pour éviter les blessures, il faut porter des vêtements protecteurs anti-éclaboussures appropriés, des gants thermiques, des souliers anti-éclaboussures et un écran oculaire. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien ventilés. Lorsque le travail s'effectue dans un espace confiné, il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire approprié.
Protection respiratoire	Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Substance molle.
Forme	Semi-solide gélatineux.
Couleur	Blanc cassé à brun.
Odeur	Pétrole.
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	30 - 90 °C (86 - 194 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 300 °C (> 572 °F)
Point d'éclair	> 150.0 °C (> 302.0 °F) ASTM D-93
Taux d'évaporation	< 0.01 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Alimentera une flamme au-dessus du point d'éclair.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	0.9 % vol/vol
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	7 % vol/vol
Tension de vapeur	< 0.01 mm Hg
Tension de vapeur température	25 °C (77 °F)
Densité de vapeur	> 5 (Air = 1)
Densité relative	0.85 - 0.92 (H2O=1)
Densité relative température	25 °C (77 °F)

Solubilité

Solubilité (eau)	< 0.1 %
Solubilité température (eau)	20 °C (68 °F)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	Aucune donnée disponible.
Viscosité	Aucune donnée disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.

Propriétés comburantes	Non oxydant.
Coefficient de partage (huile/eau)	< 0.01
Pourcentage de matières volatiles	< 1 % vol/vol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition de ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits comme des aldéhydes et des cétones selon les conditions de l'oxydation.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Sans objet à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes. Des fumées de cire ont été rapportées comme irritantes pour les voies respiratoires, plus particulièrement chez les personnes sensibles.
Contact avec la peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
Contact avec les yeux	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Contact oculaire et cutané : Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.
--	---

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
-----------------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Huile minérale (CAS Breveté)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
<i>Aérosol</i>		
CL50	Rat	> 5 mg/l
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé. Danger de brûlure thermique - un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé. Un contact direct de la matière fondue avec les yeux provoquera des brûlures thermiques et des lésions oculaires.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Non classé.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.	
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	

Carcinogènes selon l'ACGIH

Huile minérale (CAS Breveté)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Huile minérale (CAS Breveté)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Produit solide : Peu probable en raison de la forme du produit.

Effets chroniques Une exposition aux vapeurs ou à la fumée de la matière fondue manipulée dans des zones confinées peut produire une irritation des voies respiratoires et un inconfort physique possible chez les individus sensibles.

Autres informations Aucune.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Huile minérale (CAS Breveté)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	DL50	Invertébrés (Invertébrés)	100 mg/l
Poisson	DL50	Poisson	10 mg/l

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Mobilité dans le sol Le produit est insoluble dans l'eau.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

Sans objet.

Informations générales

Sous sa forme solide, ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse. Le produit expédié chaud et fondu nécessite une classe 9 « CHAUD » avec la mention : Matière à température élevée, liquide, N.S.A. 9, UN3257, III (Cire).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région

Nom de l'inventaire

En stock (Oui/Non)*

Australie

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

Oui

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)

Oui

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

Non

Chine

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

Oui

Europe

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Non

Europe

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)

Non

Japon

Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Non

Corée

Liste des produits chimiques existants (ECL)

Oui

Nouvelle-Zélande

Inventaire de la Nouvelle-Zélande

Oui

Philippines

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)

Oui

Taiwan

Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)

Oui

États-Unis et Porto Rico

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)

Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication

18-Août-2015

Date de la révision

28-Mai-2018

Avis de non-responsabilité

Cette fiche de données de sécurité vous est offerte à titre informatif seulement. Nous pensons que les mentions, informations techniques et recommandations contenues dans les présentes sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. THE INTERNATIONAL GROUP, INC. n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais, directs ou indirects, associés à l'utilisation de son produit. L'utilisateur est responsable d'établir lui-même la pertinence et la complétude de telles informations pour l'utilisation ou l'application requise. Nous n'assumons aucune responsabilité légale ni ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation pour mettre en œuvre une invention brevetée sans une licence. En outre, l'utilisateur est responsable d'utiliser ce produit dans le plein respect de tous les règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement.

**NUMÉRO
DE
PRODUIT**

0201B
0202A
0202B
0203A
0220A
0251A
0297A
R-6002A
R-6297A
R-6770A
R-6885A
R-6942A